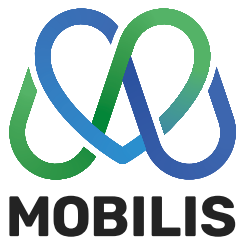
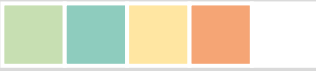


PLAN DE ZONES TARIFAIRES

Valable dès le 14.12.2025



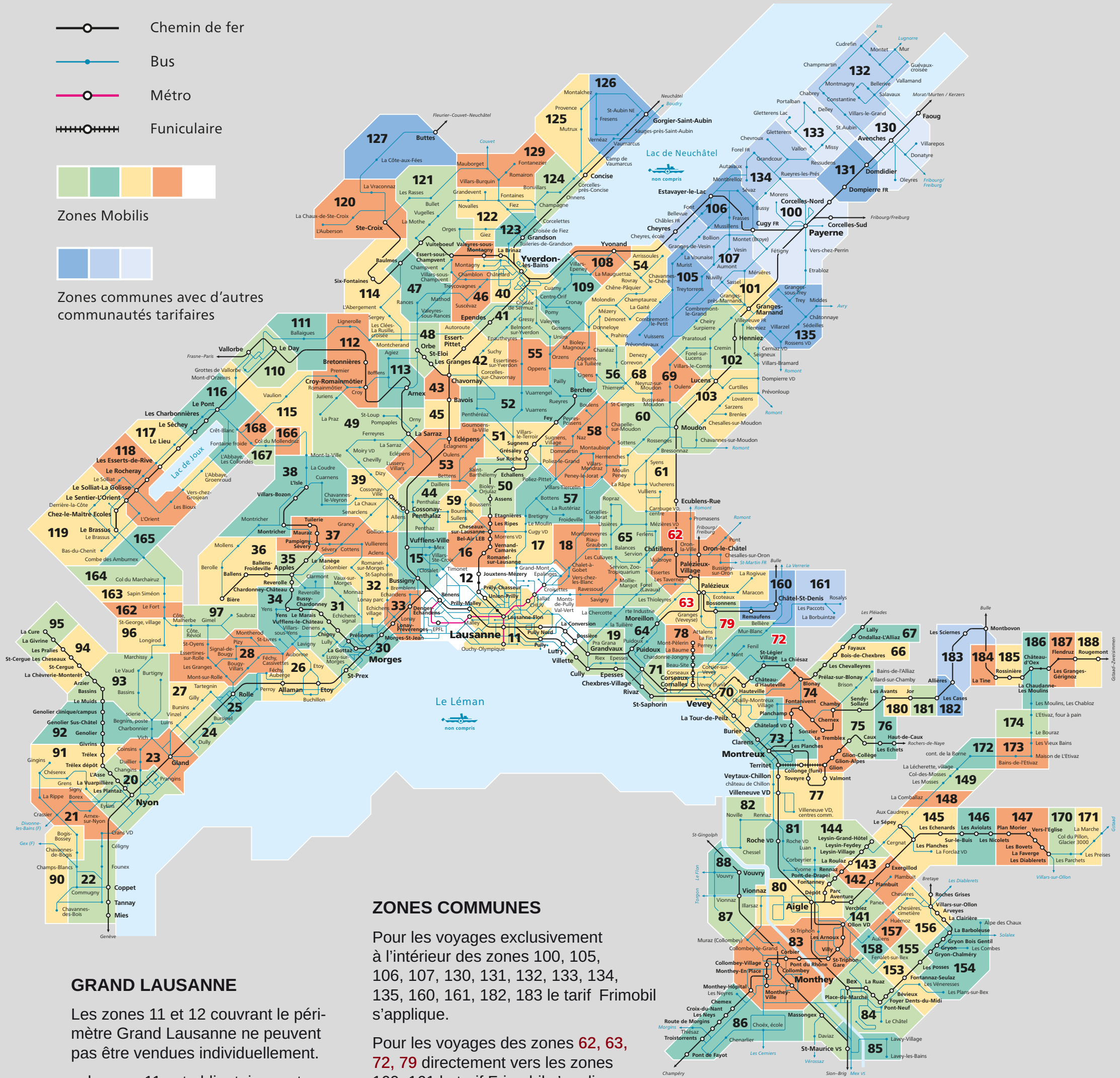
- Chemin de fer
- Bus
- Métro
- Funiculaire



Zones Mobilis



Zones communes avec d'autres communautés tarifaires



ZONES COMMUNES

Pour les voyages exclusivement à l'intérieur des zones 100, 105, 106, 107, 130, 131, 132, 133, 134, 135, 160, 161, 182, 183 le tarif Frimobil s'applique.

Pour les voyages des zones 62, 63, 72, 79 directement vers les zones 160, 161 le tarif Frimobil s'applique dans les deux sens (voir plan Frimobil).

Pour les voyages exclusivement à l'intérieur des zones 126 et 127, le tarif Onde verte s'applique.

GRAND LAUSANNE

Les zones 11 et 12 couvrant le périmètre Grand Lausanne ne peuvent pas être vendues individuellement.

- la zone 11 est obligatoirement vendue au moins avec la zone 12.
- la zone 12 est obligatoirement vendue au moins avec une zone contiguë.